

FICHE THÉMATIQUE

# LA POLITIQUE DE COHÉSION 2021-2027

## LA FORMATION

**Près de 2,256 milliards d'euros** de FSE+/FEDER/FTJ  
alloués à la formation



Juillet 2024

# LA FORMATION

## RAPPEL DES DÉFIS POUR LA FRANCE



**Le renforcement des compétences de la population active reste un enjeu majeur de l'amélioration de la situation de l'emploi.**

Comme précisé dans les recommandations pays adressées à la France, **l'inadéquation des compétences est l'un des principaux freins à l'emploi**. Le niveau des compétences requises sur le marché du travail augmente comme dans les autres économies avancées (la part de professions hautement qualifiées dans l'emploi total augmente progressivement de 40,6 % en 2009 à 46,6 % en 2018, tandis que le niveau de qualification de la population en âge de travailler s'améliore, réduisant l'écart entre le niveau de qualification des salariés et leur niveau de compétences attendu).

Cela confirme la nécessité de **soutenir les politiques actives de l'emploi et l'accès à l'emploi des travailleurs les moins qualifiés, ainsi que la mise à niveau des compétences des travailleurs moyennement qualifiés**. Ce diagnostic fait écho aux recommandations émises par la Commission européenne, dans le Rapport Pays 2019 pour la France, de prioriser le développement des compétences lors de la formation initiale en renforçant l'apprentissage et la réussite éducative, et la formation tout au long de la vie.

En France, la stratégie des différents programmes via le Fonds social européen + (FSE+) a donc pour but de renforcer les compétences de la population pour améliorer l'adaptation au changement des actifs. Cette adaptation des compétences s'inscrit dans un objectif de sécurisation des parcours professionnels.

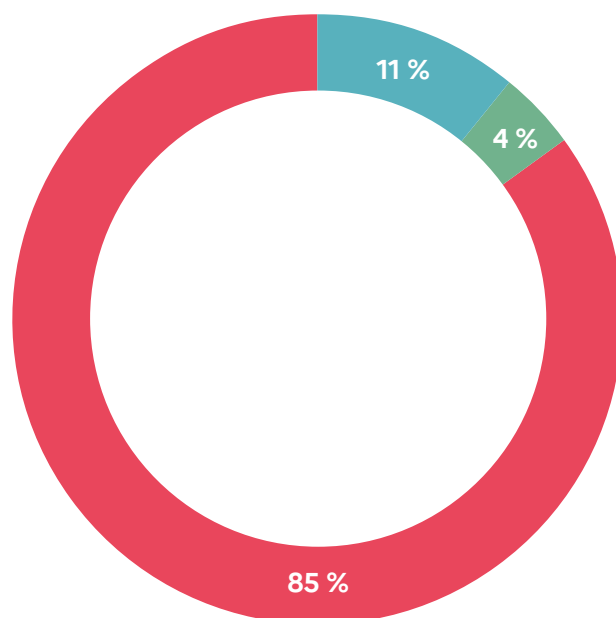


## PANORAMA PHYSIQUE ET FINANCIER

À titre indicatif, les programmes régionaux alloueraient **1,6 milliard d'euros** de FSE+/Fonds européen de développement régional (FEDER)

À titre indicatif, les programmes nationaux alloueraient **656 millions d'euros** de FSE+/Fonds pour une transition juste (FTJ).

Répartition par fonds FSE+, FEDER et FTJ dans le cadre de la programmation 2021-2027



● FSE + 1 964 M€  
● FTJ 89 M€  
● FEDER 264 M€



## PRINCIPALES ORIENTATIONS ET SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES



**Les autorités de gestion nationales et régionales ont l'opportunité de recourir aux fonds européens afin d'améliorer l'accès à la formation (initiale ou continue) ou la création, rénovation et agrandissement des infrastructures d'éducation. Les interventions en la matière pourront être mises en œuvre sur l'intégralité du territoire national. Aucune zone n'est exclue sur le volet Éducation et formation. Certains programmes ont également décidé de cibler l'insertion des jeunes, l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale (accès à la formation pour les jeunes éloignés géographiquement, structuration et développement de l'offre d'information et d'orientation).**

### Couverture et ciblage territorial

La question de l'éducation et de la formation fait l'objet d'une concentration thématique particulière. Quelques actions relevant de la thématique peuvent également se retrouver dans d'autres thèmes (insertion des jeunes, et insertion professionnelle et inclusion sociale) en fonction des choix de domaine d'intervention.

Tous les programmes ont fléché sur cette thématique un montant significatif de l'objectif spécifique (OS) 4 - Une Europe plus sociale.

Les Régions d'outre-mer ont toutes également inséré dans leur programme la mobilisation du FEDER pour la création, la rénovation et/ou l'agrandissement d'infrastructures d'éducation et de formation.

### Mesures privilégiées

Concernant le FSE+, le programme national vise en premier lieu la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire avec les actions suivantes :

- Actions visant à favoriser l'accès à l'éducation et sa continuité effective (lutte contre le décrochage scolaire et universitaire) ;
- Actions visant à soutenir la réussite des élèves et des étudiants ;
- Actions visant à favoriser la réussite des apprentis et alternants (de moins de 30 ans).

Les lignes de partage État/Région ont été établies en se fondant sur des critères thématiques (raccrochage/décrochage par exemple) et/ou relatifs au niveau scolaire (école primaire et secondaire/universitaire). À noter qu'en Bretagne, seul le programme national FSE+ accompagnera les projets relevant de cette thématique. De plus, seul le programme FEDER-FSE+ d'Île-de-France soutiendra les projets de décrochage scolaire.

Le programme national s'attache également à financer **la formation professionnelle des salariés**, notamment des salariés en cours de reclassement ou en transition professionnelle (dont des actions spécifiques visant à accompagner et former les salariés licenciés économiques), ou bénéficiant le moins de formation.

En outre, le programme national FSE+ cible les **formations en apprentissage** (via le développement et la promotion de l'apprentissage, de la valorisation de la voie professionnelle et d'aides aux jeunes pour accéder à l'apprentissage, voir la fiche Alternance).

---

## LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Les actions spécifiques portant sur le renforcement des capacités des équipes éducatives peuvent comprendre :

- Des actions de formation visant à renforcer les capacités d'accompagnement de publics nécessitant un accompagnement adapté ;
- De l'ingénierie de formation et le soutien à l'innovation pédagogique ;
- Le soutien à la mobilité européenne et internationale des enseignants et/ou des formateurs (en complémentarité avec Erasmus +).

Les territoires de Mayotte et de Saint-Martin sont également spécifiquement ciblés à travers des actions visant à favoriser la formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi.

Le territoire de Mayotte est par ailleurs accompagné pour financer des formations à des personnels paramédicaux afin de renforcer son offre de soins et combler le retard de densité en personnels.



Au niveau régional, les programmes ciblent plusieurs sujets autour de la formation, allant de l'orientation au financement direct de formations :

- Orientation et promotion des métiers (outils numériques, événements, communication) ; par exemple en Centre-Val de Loire avec la mise en avant de la marque « Orientation Centre-Val de Loire » ;
- Accompagnement des scolaires/étudiants fragilisés (lutte contre le décrochage scolaire et universitaire). La Région Île-de-France fait un focus particulier sur la lutte contre le décrochage scolaire et la formation des jeunes (en lieu et place du programme national FSE+), mais d'autres Régions mettent aussi en place des actions contre le décrochage scolaire (Normandie, Occitanie, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine...) ;
- Formation, préapprentissage, apprentissage (financement essentiellement de dispositifs d'orientation et de remise en formation à destination des jeunes décrocheurs), formations de remise à niveau, écoles de la deuxième Chance (E2C), remobilisation des jeunes et préparation à la formation et à la qualification ;
- Formations qualifiantes (certificat, titre, diplôme) dans tous secteurs d'activités des personnes en recherche d'emploi ;
- Mobilité hors territoire comme voie d'accès à certaines formations ;
- Valorisation de la mise en place du conseil en évolution professionnelle (CEP), par exemple en Corse et en Auvergne-Rhône-Alpes via la mise en place de points d'information territoriale sur la validation des acquis de l'expérience (PIT VAE) ;
- Tiers-lieux de compétences (plateaux techniques modernisés, salles de formation digitalisées et espaces d'accueil et de coworking), plateformes de *learning management system*, professionnalisation, digitalisation de l'offre de formation professionnelle, nouvelles pédagogies d'apprentissage.

**Concernant le FEDER**, les mesures envisagées, principalement au titre des programmes FEDER-FSE+ des régions ultrapériphériques, concernent les volets d'intervention suivants :

- Soutien aux établissements scolaires du secondaire :
  - le programme Guyane soutiendra la construction, la réhabilitation et la rénovation de collèges et lycées pour faire face aux enjeux de la croissance démographique du territoire,
  - le programme Guadeloupe allouera une partie du fonds pour réduire la vulnérabilité sismique des bâtiments et assurer le confortement parasismique ;
- Soutien aux établissements de formation professionnelle, plateaux techniques et plateforme (création, amélioration extension d'infrastructures) ;
- Financement d'équipements pour les établissements de formation professionnelle ;
- Soutien à la numérisation des formations et des équipements ;
- Assurer la mise en accessibilité au public à mobilité réduite.

**Concernant le FTJ**, les mesures envisagées se rattachent à cinq volets d'intervention :

1. Formation et montée en compétence des salariés en lien avec la décarbonation des processus de production et la transformation de leur secteur.
2. Financement de l'accompagnement et de la formation des salariés licenciés des secteurs en déclin et en transformation.
3. Identification des compétences prioritaires pour les secteurs de diversification.
4. Investissement dans les capacités des organismes de formation et le développement des compétences.
5. Formation dans les secteurs en transformation et de diversification des demandeurs d'emploi.

## Porteurs de projets

Les bénéficiaires directs des aides sont des centres de formation, établissements scolaires, établissements d'enseignement supérieur, opérateurs de compétences, collectivités, associations, entreprises, établissements publics locaux d'enseignement, services directs et déconcentrés du rectorat et des inspections d'académie.



### BÉNÉFICIAIRES FINAUX

La majorité des publics ciblés sont les jeunes (en priorité), les publics fragiles, les personnes éloignées du marché du travail, les étudiants précaires, les salariés, les demandeurs d'emploi.



### OBJECTIFS VISÉS

- Pour le programme national, 199 000 personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants, et 80 000 salariés licenciés économiques formés d'ici 2029.
- 262 135 demandeurs d'emploi ou inactifs participant à une formation d'ici 2029 **(14 programmes)**.
- Plus de 256 000 jeunes participant à une action de prévention ou de lutte contre le décrochage scolaire **(7 programmes)**.
- Plus de 23 000 enseignants formés d'ici 2029 **(1 programme)**.

## ÉLÉMENTS CLÉS DE MISE EN ŒUVRE



### **Les barèmes standards, outils privilégiés des Régions pour la formation.**

Les Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Guadeloupe, Île-de-France, Normandie et La Réunion ont décidé de mettre en place des barèmes standards de coûts unitaires. D'autres programmes mènent une réflexion qui se concrétisera courant 2023-2024.

- Auvergne-Rhône-Alpes : 4 barèmes standards de coûts unitaires destinés à la formation (dans le BTP, l'informatique, le travail social et activités récréatives, le transport, etc.) ;
- Guadeloupe : barèmes standards de coûts unitaires destinés à la formation professionnelle ;
- Île-de-France : barèmes standards de coûts unitaires (par élève) destinés à la lutte contre le décrochage scolaire (action ponctuelle, accompagnement et classes renforcés) ;
- Normandie : barèmes standards de coûts unitaires pour favoriser l'accès à la qualification et à l'emploi des demandeurs d'emploi via des formations « préparatoires » et des formations qualifiantes et certifiantes ;
- La Réunion : barèmes standards de coûts unitaires destinés à la formation professionnelle, limitée aux formations certifiantes ou qualifiantes.



**L'Agence nationale de la cohésion des territoires** en tant qu'autorité nationale de coordination des fonds européens et du FEDER édite des publications à destination des acteurs des fonds européens.

L'ensemble de ces publications est disponible sur le site [www.europe-en-france.gouv.fr](http://www.europe-en-france.gouv.fr)

## Contacts

Agence nationale de la cohésion des territoires

[europe-en-france@anct.gouv.fr](mailto:europe-en-france@anct.gouv.fr)

## En savoir plus

[www.europe-en-france.gouv.fr](http://www.europe-en-france.gouv.fr)

[www.anct.gouv.fr](http://www.anct.gouv.fr)



**Découvrez des projets  
sur la thématique formation  
financés par les fonds européens**  
<https://cutt.ly/deiwKzdW>

-  @L'Europe s'engage en France
-  @L'Europe s'engage en France
-  @EuropeenFrance
-  @EuropeenFrance
-  @europe\_en\_france